

**COMMUNE DE VALFF**  
**140A RUE PRINCIPALE**  
**67210 – VALFF**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 04 OCTOBRE 2021**  
**Sous la Présidence de Monsieur le Maire – Germain LUTZ**

**Nombre de conseillers élus : 15**

**Nombre de conseillers en fonction : 15**

**Membres présents :** Monsieur Laurent COLOMBO – Monsieur Bernard FRINDEL — Monsieur Bernard HIRTZ — Madame Patricia JACOB - Monsieur Germain LUTZ - Madame Denise LUTZ-ROHMER — Monsieur Denis ROSFELDER– Madame Monique ROSFELDER – Madame Patricia TÊTU – Madame Emmanuelle VAN DER GIESSEN – Monsieur Jean-Pierre VOEGEL - Monsieur Séraphin VOEGEL – Madame Valérie WEHREL

**Membres excusés :** Madame Audrey HATTERER-NOURRY qui donne procuration à Madame Denise LUTZ-ROHMER, Monsieur Christophe PETER qui donne procuration à Monsieur Denis ROSFELDER

**Secrétaire de séance :** Mme Monique ROSFELDER

M. le Maire, Germain LUTZ, ouvre la séance à 20 h 00 en souhaitant à toutes et à tous une cordiale bienvenue. Il demande à rajouter un point à l'ordre du jour : POINT N°05 : Prolongement du contrat de travail de Monsieur Damien KOENIG.

**POINT N° 01**

**Approbation du procès-verbal du 30 août 2021**

Le PV ne soulevant aucune remarque, est

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**POINT N° 02**

**Validation des entreprises retenues pour la réhabilitation de la Mairie**

Suite à l'appel d'offres de 16 Lots pour la Réhabilitation de la Mairie, 37 offres ont été réceptionnées dans les délais.

Tous les lots sont couverts hormis le Lot 03 « Zinguerie-Couverture ». Une consultation a été relancée à l'Entreprise FLUCK de VALFF (en attente du devis).

L'ensemble des plis ont été remis au maître d'œuvre pour analyse des critères de notation : PRIX 40% et VALEUR TECHNIQUE 60%.

Le résultat obtenu est pondéré pour obtenir la note finale qui donnera lieu à un classement des offres.

Après l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres a confirmé le classement établi le Mardi 07 septembre 2021 et a décidé de demander aux entreprises, de confirmer les prix ou de les revoir à la baisse sur la base des éléments présentés.

Une 2<sup>ème</sup> réunion de la commission d'appel d'offres a eu lieu le Mercredi 22 Septembre, lors de laquelle ont été retenues les entreprises par lot. C'est sur cette base que les montants seront validés ce soir :

Estimatif du Maître d'œuvre

635 647,97 € HT

Validation

579 643,16 € HT

| N° LOT | Désignation                     | ENTREPRISES PROPOSEES                    | NOTE SUR 100  | MONTANT HT (€) | ECART en % |
|--------|---------------------------------|--|---------------|----------------|------------|
| 01     | ECHAFAUDAGE                     | FREGONESE & Fils                         | 100           | 10 974.59      | 40.74      |
| 02     | DEMOLITION-GROS-ŒUVRE           | BTP LA FONTAINE                          | 91            | 40 414.00      | -8.62      |
| 03     | ZINGUERIE-COUVERTURE            | Attente                                  | -             | -              | -          |
| 04     | MENUISERIES EXTERIEURES BOIS    | HUNSINGER<br>Attente validation du délai | 100           | 98 686.00      | -16.77     |
| 05     | FACADES-PEINTURES EXTERIEURES   | PEINTURES HEIBEL & GARGOWITSCH           | 100           | 15 672.00      | 0.04       |
| 06     | ISOLATION PLATRERIE             | GEISTEL SAS                              | 99.56         | 78 000.00      | 10.59      |
| 07     | ELECTRICITE                     | EIE                                      | 100           | 106 782.97     | 14.94      |
| 08     | CHAUFFAGE-VENTILATION-SANITAIRE | MLC CHAUFFAGE                            | 94            | 88 940.61      | -29.63     |
| 09     | CHAPE-CARRELAGE                 | SANTORO                                  | 100           | 3 586.00       | -9.59      |
| 10     | MENUISERIES INTERIEURES         | SARL ECK                                 | 97.07         | 51 991.60      | -21.83     |
| 11     | PEINTURE INTERIEURE             | DECOPEINT                                | 96.83         | 21 114.50      | -22.08     |
| 12     | REVETEMENTS DE SOLS             | CDRE                                     | 100           | 15 859.85      | -47.66     |
| 13     | ASCENSEUR                       | ORONA EST                                | 100           | 22 890.04      | -13.59     |
| 14     | SERRURERIE METALLERIE           | XB METAL                                 | 100           | 24 200.00      | -21.74     |
| 15     | SECURITE INCENDIE               | CO2 INCENDIE                             | 100           | 531.00         | -2.73      |
| 16     | SIGNALETIQUE EXTERIEURE         | Infructueux                              | -             | -              | -          |
|        |                                 |  | TOTAUX HT (€) | 579 643.16     |            |

Le Lot 16 « Signalétique extérieure » est désigné comme infructueux, des précisions quant au descriptif ont été demandées au bureau de contrôle.

## **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### **POINT N° 03**

#### **Prime exceptionnelle pour remise de la Médaille d'Honneur du Travail**

La Préfecture du Bas-Rhin a fait parvenir à la Commune les diplômes de médaille d'honneur du travail de Mme Marie-Andrée HUSSER et M. Pierre RITTER pour leurs années au service des collectivités locales.

Mme HUSSER a effectué 21 années au service de la Commune de VALFF et M. RITTER 22 années.

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** d'octroyer une prime exceptionnelle de 1 000,00 € à chacun.

## **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### **POINT N° 04**

#### **Subvention exceptionnelle à l'Association Loisirs et Culture**

Malgré les contraintes liées au contexte sanitaire, le public était cependant au rendez-vous de CLAIR DE NUIT, avec environ 1700 personnes sur les 3 soirs.

Néanmoins, les frais concernant les repas des intervenants extérieurs, mécènes et autres, ne devraient pas être à la charge de l'Association.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'octroyer une prime exceptionnelle de 2 000,00 € pour couvrir ces frais, ce qui permettra de rééquilibrer les bénéfices reversés aux différentes associations ayant participé à la manifestation.

## **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### **POINT N° 05**

#### **Prolongement du contrat de travail de M. Damien KOENIG**

L'arrêt de travail de M. Pierre RITTER a été prolongé jusqu'au 03.12.2021.

Le contrat de travail de M. Damien KOENIG n'allant que jusqu'au 08 octobre 2021, à raison de 35 heures par semaine, M. JACOB se retrouvera seul à compter de cette date.

M. Le Maire propose de prolonger le contrat de travail de 35 heures par semaine de M. KOENIG pour remplacer M. RITTER jusqu'au 15 décembre 2021 inclus, et de le re prolonger en cas de besoin.

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** de valider la proposition de M. Le Maire, pour le remplacement du poste de M. Pierre RITTER durant son congé maladie, en faisant un contrat de travail à M. Damien KOENIG, à raison de 35 heures par semaine du 09 octobre au 15 décembre 2021 inclus.

## **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### **POINT N°06**

#### **Rapport des Commissions : Urbanisme**

##### **Déclaration préalable**

→ Demande déposée par M. et Mme VILLEMIN Annick et Pascal 75 A rue du Château à VALFF (67210) pour les travaux d'isolation extérieure, le remplacement des menuiseries extérieures et la réhausse du mur de clôture côté route.

DP 067 504 21 R0024

→ Demande déposée par M. Cédric LAULY 147 rue des Forgerons à VALFF (67210) pour la construction d'un abri de jardin.  
DP 067 504 21 R0025

→ Demande déposée par M. Mathias HATTERER 67 rue Thomas à VALFF (67210) pour le remplacement des menuiseries extérieures sur maison d'habitation – d'une fenêtre en porte de fenêtre et création d'une terrasse au 16 rue Haute à VALFF.  
DP 067 504 21 R0026

→ Demande déposée par M. Dominique LAMBERT 228 rue Principale à VALFF (67210) pour l'extension de la maison d'habitation.  
DP 067 504 21 R0027

### **Permis de démolir**

→ Demande déposée par M. Mohamed ZAIR 118 rue Principale à VALFF (67210) pour la démolition totale de la grange.  
PD 067 504 21 R0001

### **Permis de construire**

→ Demande déposée par M. Loïc LORENTZ 4 rue Muhlmatt à VALFF (67210) pour la démolition de l'annexe attenante à la maison d'habitation et reconstruction à l'identique sans fenêtre de toit.  
PC 067 504 21 R0009

### **POINT N°07**

#### **Communications**

- 4 lots de terrains ont été vendus au P.A.P. (Parc d'Activités du Piémont) :
  - 1 lot de 137 ares à MESA Industrie de HUTTENHEIM (anciennement SABLON)
  - 1 lot de 72 ares à la Sté VOB de BISCHOFFSHEIM
  - 1 lot de 105 ares au Groupe Boule pour installer une unité de production de façades à ossature bois dénommée « Bioconstruction ».
  - 1 lot de 67 ares à la Sté ARCO dédié à la construction d'un bâtiment multi-activités permettant aux artisans ainsi qu'aux petites entreprises d'accéder à la propriété pour développer leurs sociétés (10 cellules d'environ 185 m<sup>2</sup> avec mezzanine allant de 60 à 93m<sup>2</sup>)
  
- Samedi 09 octobre 2021 à 11h00 aura lieu l'inauguration de la Bibliothèque de Rue à côté du Presbytère. Le meuble a été confectionné par l'ouvrier communal et mis en peinture par les bénévoles de la bibliothèque. Le Conseil Municipal est invité. La bibliothèque départementale souhaite que l'emprunt des livres, CD et DVD, soit gratuit et que la décision soit soumise au Conseil Municipal. Monsieur le Maire propose de rendre gratuit l'emprunt des livres, CD et DVD, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
  
- La Laitue carnivore a décidé de stopper sa soirée de restauration sur VALFF à partir du 30.09.2021.

- Des travaux de raccordement d'électricité et de gaz ont été faits dans la Rue du Moulin, du transformateur vers le collectif derrière le Crédit Mutuel. Travaux réalisés par l'ES et GAZ DE BARR.

- Après examen du dépôt de plainte concernant le dépôt sauvage du 18.08.2021, le Tribunal Judiciaire de SAVERNE nous informe qu'aucune poursuite pénale ne sera engagée car l'enquête n'a pas permis d'identifier la ou les personnes ayant commis l'infraction.

- Un huissier de justice a dû constater l'affichage de la déclaration préalable pour la Réhabilitation de la Mairie avec photos à l'appui. (Maître Yves WERNERT, Huissier de Justice d'OBERNAI).

- Les Sablières HELMBACHER ont adressé un courrier à la Commune et à l'Association de pêche concernant la demande de libération du terrain occupé par l'Association de pêche au 31 Décembre 2021.

- L'Association de Chasse du Piémont a communiqué les dates des battues de chasse : 14.11.2021, 05.12.2021 et 16.01.2022.

- L'Odyssée, l'école alternative de NIEDERNAI, nous a fait part des enfants scolarisés dans leur établissement pour l'année scolaire 2021-2022. Il s'agit de Sofia MEYER, Samuel LETOREL-REICHSTADT, Gabriel REICHSTADT, Maelys ANDRES et Eléonore BAEHL-FIDRY.

- M. Le Maire donne la parole à Mme Denise LUTZ-ROHMER, qui fait un retour sur la dernière réunion du COPIL Enfance et Jeunesse concernant le rapport de l'AGF délégué de services pour les périscolaires du territoire.

En 2020, 14 sites (Andlau, Barr Centre, Barr Tanneurs, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach La Ville, Dambach Annexe, Epfig, Gertwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Mittelbergheim, Stotzheim, Valff).

En 2021, on passe à 17 sites avec Gertwiller annexe, Epfig annexe, et Zellwiller en plus. Au niveau de la restauration c'est API qui livre en liaison froide 15 sites sur 17. Exception faite de Barr Centre, livré par l'ALEF cuisine centrale et Andlau livré par l'Institut Mertian.

Malgré la pandémie et la baisse des recettes de l'année de fonctionnement 2020 a généré un excédent de 101 386,00 € dont 50% ont été reversés à la CCPB. Excédent expliqué par le dispositif de chômage partiel et le soutien de la CAF qui ont compensé les pertes de recettes des familles, mais également des dépenses qui n'ont pas été faites tel que les activités qui n'ont pas pu se faire.

Pour les recettes : participation des familles 954 802,00 € (57%), participation CCPB 581 747,00 € (35%) et participation CAF + MSA 130 005,00 € (8%).

Pour les dépenses : périscolaire (76%), mercredis (13%) et vacances (11%).

### Situation pour VALFF à la rentrée 2021-2022

| PLACES MAX 30<br>MIDI ET SOIR | PLACES             | PLACES DISPO       |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| LUNDI                         | MIDI 20<br>SOIR 13 | MIDI 10<br>SOIR 17 |
| MARDI                         | MIDI 29<br>SOIR 13 | MIDI 01<br>SOIR 13 |
| JEUDI                         | MIDI 28<br>SOIR 15 | MIDI 02<br>SOIR 15 |
| VENDREDI                      | MIDI 28<br>SOIR 15 | MIDI 02<br>SOIR 15 |

|      | PLACES MAX | MERCREDI | PLACES DISPO |
|------|------------|----------|--------------|
| MIDI | 30         | 22       | 08           |
| SOIR | 20         | 15       | 05           |

M. le Maire clôt la séance à 21h40.

Pour extrait certifié conforme  
Valff, le 25.10.2021  
Le Maire,  
Germain LUTZ